

**Entreprendre au féminin** En 2005, Stéphanie Morvan a créé Joker, une entreprise de services à la personne qui compte aujourd'hui 150 salariés.

## Elle a la fibre entrepreneuriale, sociale et solidaire !

● Lauréate de Nord Entreprendre, Stéphanie Morvan est la secrétaire de l'association Femmes chefs d'entreprises et fait partie du réseau de marrainage créé par Initiatives plurielles pour soutenir les créatrices d'entreprises. Diplômée de l'ESC Brest, elle a d'abord travaillé 7 ans dans l'industrie. « Mais j'avais envie de créer une entreprise. En 2005, le plan de développement des services à la personne a été le déclic, et j'ai créé Joker. »

D'abord spécialisée dans le ménage et le repassage, son activité s'est élargie à la garde d'enfants, au jardinage, au bricolage, au maintien à domicile des seniors, au nettoyage des bureaux. « Maintenant il y a 150 salariés : 5 administratifs et 145 intervenants à domicile. » Agréée « entreprise sociale et solidaire »<sup>(1)</sup>, Joker



Stéphanie Morvan a installé son entreprise rue Nationale, à Lille. PH. CB

recrute surtout des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA, peu diplômés, peu expérimentés. « Nous les formons en les plaçant en situation, dans des "maisons pédagogiques" : c'est un public majoritairement en échec scolaire qui n'a pas envie de se retrouver en classe », explique Stéphanie Morvan. « On leur apprend le savoir-faire et le

savoir-être : mettre le réveil, lire un plan, parler aux clients... » « Ce qui me fait courir, conclut-elle, c'est de donner leur chance à des candidats défavorisés, leur proposer un emploi et une formation à un métier non délocalisable. »

ANTOINE PLATTEEL

(1) À ce titre, elle a pu bénéficier du Fonds d'investissement pour le développement de l'entrepreneuriat social et solidaire, un dispositif co-financé par le Département.

**Du 10 au 12 septembre**  
**Au salon Créer,**  
tout le monde  
a « le pouvoir  
d'entreprendre »

● Pour la sixième fois, le salon Créer invite à Lille Grand Palais les créateurs et repreneurs d'entreprises et les porteurs de projets. Toutes les structures d'aides à la création d'entreprise de la région seront représentées, autour de cinq thématiques : l'accompagnement, le financement, l'implantation, la franchise et le développement.

Cette année, les femmes entrepreneurs seront particulièrement mises en valeur avec des partages d'expériences et des modèles de réussite (*lire ci-contre*). Des espaces spécifiques concerneront les jeunes et les demandeurs d'emploi. Quant à la « Nuit du salon Créer », le 10 septembre à partir de 18 h 30, elle sera consacrée à « l'artisanat, première entreprise de France ».

**Entrée gratuite sur inscription.**  
[www.saloncreer.com](http://www.saloncreer.com)

### Sécurité routière UNE CHARTE AVEC LES MOTARDS EN COLÈRE

● En 2011, sur les 38 décès liés à des accidents de la route dans le Nord, on dénombrait 12 motards. C'est pourquoi le Département du Nord et la Fédération française des motards en colère (FFMC) ont signé une charte, le 9 juin dernier à Vieux-Reng, visant à mieux intégrer les préoccupations des motards en matière de sécurité sur les routes départementales.

À travers cette charte, le Conseil général s'est engagé à mettre en œuvre un certain nombre d'actions concrètes, comme par exemple l'analyse d'ici fin 2012 de la sécurité des 800 km de glissières que comporte le réseau routier départemental.

De son côté, la Fédération française des motards en colère participera à l'expertise du patrimoine routier et sera associée aux réflexions pour l'élaboration du projet routier.



Rémi Pavros, alors 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil général du Nord, aux côtés des Motards en colère, le 9 mai dernier à Vieux-Reng. PH. CHRISTOPHE BONAMIS